

Compte rendu CLAD de la ligne TER Tours-Chinon

Le 30 septembre 2013 à AZAY-LE-RIDEAU

Monsieur Jean-Michel BODIN, Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité introduit la séance.

Monsieur Frédéric CHANTRE, Directeur Production TER Centre – SNCF, présente les chiffres sur la ponctualité des trains et l'évolution du nombre de suppressions depuis le début de l'année 2013 (voir document ci-joint).

➤ Retards et suppressions de trains

Un usager revient sur les retards et les suppressions de trains sur la période de juin et juillet 2013. Il alerte notamment sur les problèmes d'emploi que peut générer l'arrivée tardive des usagers à leur travail. En outre, il déplore qu'en cas de suppression, la SNCF invite les usagers à emprunter les services routiers réguliers, lesquels ne sont pas en mesure d'absorber le report.

Malgré la nette amélioration de la ponctualité sur la ligne depuis la fin de l'été, Monsieur Jean-Michel BODIN prend note des conséquences importantes sur l'emploi de ces retards et suppressions et demande à la SNCF de ne pas relâcher la pression.

Un usager demande s'il y a des conducteurs d'astreinte dans le cas où un conducteur est malade. Il demande également si, en cas de substitution routière, une consigne précise est donnée aux conducteurs des autocars et si le véhicule doit desservir toutes les gares. Dans ces cas de substitution, il peut également arriver que les conducteurs ne connaissent pas l'itinéraire.

Monsieur Frédéric CHANTRE, Directeur Production TER Centre – SNCF, répond que la SNCF a mis en place un dispositif pour améliorer la mise en place de cars de substitution lorsque c'est nécessaire. Toutefois, les transporteurs avec lesquels la SNCF a contractualisé, peuvent ne pas avoir de disponibilité tant en termes de matériel que de personnel, notamment en périodes de pointe. Concernant les cars de substitution, un ordre de mission est systématiquement donné aux conducteurs avec la liste des points d'arrêt à desservir.

➤ Fréquentation et sur-occupation

Les usagers indiquent que pendant la période des vacances scolaires, les trains sont constitués d'une seule unité au lieu de deux en temps normal. Ils soulignent que de plus en plus d'usagers n'ont pas ou peu de vacances et qu'ils ne suivent pas forcément les vacances scolaires pour prendre leurs congés. Ils demandent à ce que les trains offrent la même capacité toute l'année, vacances comprises.

Monsieur Frédéric Chantre, répond que malgré tout, il y a moins de besoins pendant les vacances scolaires et que l'allègement pendant ces périodes permet de mieux planifier les opérations de maintenance.

Monsieur Bruno MORIN, Directeur des Infrastructures et des Transports – Conseil Régional, propose d'analyser plus précisément les besoins pendant les vacances scolaires. Toutefois, il indique qu'il faut pouvoir effectuer la maintenance et les vacances scolaires restent toujours le moment le plus propice.

Monsieur Sylvain TERRADE, CGT Cheminots, signale qu'en maintenance les effectifs ont été réduits. Il ajoute que pendant les vacances scolaires, les agents de maintenance prennent aussi leurs congés et qu'ils sont en effectif réduit. Par ailleurs, il y a eu un fort renouvellement générationnel sans organisation de la transmission du savoir. Les

nouveaux agents mettent donc beaucoup plus de temps à se former et sont rarement formés sur les deux séries d'engins qui roulent sur cette ligne.

Un usager demande à ce que les TER puissent avoir une capacité de 120 places.

Monsieur Bruno MORIN, indique que cette capacité n'existe pas sur le marché, quelle que soit le constructeur. Les capacités standards sont de 80 ou 160 places. La Région mène actuellement des réflexions sur les acquisitions futures. A noter de plus qu'un même matériel fait plusieurs trajets dans la journée, mais que la fréquentation est différente selon les heures.

Monsieur HENNEBEL, Adjoint au Maire de Chinon demande si la Région dispose de données chiffrées sur l'évolution du nombre de voyageurs ou de trajets sur la ligne entre 2010 et 2012. Il demande un point sur les affectations des trains sur la ligne.

Monsieur Bruno MORIN répond qu'en termes de fréquentation, on retrouve sur 2012 le niveau de 2010 et que la fréquentation de 2013 reste stable et dans la moyenne.

En 2010, il y a eu 314 845 voyageurs sur cette ligne. L'année 2011 a connu une baisse de la fréquentation à 269 990 voyageurs, suite aux travaux effectués. Le retour à la normale a été observé en 2012 avec 356 206 voyageurs. Enfin, en 2013, le bilan de la fréquentation pour les six premiers mois permet de faire une prévision de fréquentation d'environ 310 000 voyageurs.

➤ Les vélos

Un usager évoque le fait que La Loire à Vélo se développe. Les vélos prennent de plus en plus de place, notamment pendant les vacances d'été. Par ailleurs, si 3 vélos ou 3 personnes en situation de handicap se trouvent sur la plateforme, cette dernière n'est plus utilisable, que ce soit pour la circulation ou le stockage.

Un usager demande s'il n'est pas possible de modifier l'intérieur des trains pour faire un espace vélos afin qu'ils n'empiètent plus sur l'espace voyageurs.

Monsieur Jean-Michel BODIN reconnaît que le train est un outil de l'activité touristique en Région Centre. Il demande à la SNCF de prendre cette dimension en compte et s'engage à travailler sur ce sujet avec la SNCF. La cohabitation entre les vélos et les usagers est délicate et elle comporte des risques d'accidents. Il rappelle que le TER n'a pas vocation à transporter des vélos mais en priorité des usagers.

➤ Informations aux usagers

Les usagers déplorent le manque d'information dans les gares et la difficulté d'obtenir une réponse adaptée.

Monsieur Jean-Michel BODIN demande à la SNCF de faire le nécessaire pour que les usagers, notamment en situation perturbée, puissent trouver des réponses appropriées.

Monsieur Frédéric CHANTRE (SNCF) précise qu'en situation perturbée, l'information des voyageurs est une priorité pour la SNCF. Quand la perturbation sur le réseau est prévisible, l'information est réalisée. Il reste toutefois des événements que l'on ne peut pas prévoir, mais il note une progression dans l'information des voyageurs, notamment avec les SMS. Par ailleurs, en cas de suppression inopinée, la SNCF doit assurer la prise en charge des usagers. Pour cela il existe plusieurs moyens :

- l'offre ferroviaire résiduelle,
- le report sur les services routiers existants. Toutefois, cela pose des problèmes de capacité

- la mise en place d'un service de substitution par autocar (souvent de 50 places, capacité bien inférieure à celle d'un train).

Il ajoute que les contrats passés avec les entreprises de transport routier apportent peu de réponses. Le délai de mise à disposition est de 45 minutes et le contrat n'est pas toujours honoré à 100%.

Un usager indique que la SNCF doit savoir avant l'heure de départ d'un train si ce dernier va partir ou pas.

Monsieur Frédéric CHANTRE explique que les engins sont sortis du dépôt environ 15 minutes avant le départ et que s'ils ne fonctionnent pas, il n'y a pas de moyen de le savoir avant.

Un usager remarque que depuis 20 ans, les mêmes problèmes sont énoncés. Il y a eu des améliorations, mais certains problèmes sont récurrents.

➤ Services en gares et à bord des trains

Un usager attire l'attention sur le fait que la gare de Druyes n'est plus dotée de distributeur de billets régionaux (DBR); ce dernier étant régulièrement vandalisé. Il faut donc se rendre dans le commerce multiservices de la commune pour en acheter. Toutefois, ce dernier est fermé les dimanches et lundis. Ainsi, beaucoup de jeunes mineurs montent à bord sans billet et doivent s'acquitter de billets à tarif de bord et/ou d'amendes. Il rapporte qu'un contrôleur a édité un billet au tarif Druyes - Tours, alors que sa fille mineure se rendait de Druyes à Ballan-Miré. Par ailleurs, il signale que les contrôleurs ne sont pas sur les quais au moment des arrêts, ne facilitant pas ainsi la vente des titres de transport aux voyageurs demandeurs.

Monsieur Jean-Michel BODIN comprend les tensions et propose à la SNCF une réunion de travail sur ce sujet.

Monsieur Sylvain TERRADE, CGT Cheminots, précise que les contrôleurs ne doivent descendre sur les quais que lorsqu'ils sont chargés de la sécurité. Sur la ligne Tours-Chinon, la sécurité est du ressort des conducteurs. Le rôle des contrôleurs se limite donc au contrôle des billets.

Les usagers déplorent l'absence d'agents d'accompagnement dans les trains, ce qui conduit à une recrudescence des petites incivilités. Ils demandent donc si une évolution du nombre de contrôleurs est prévue.

Monsieur Frédéric CHANTRE indique qu'aucune évolution n'est programmée.

Monsieur Jean-Michel BODIN demande à la SNCF s'il est possible de faire venir des agents de train de temps en temps afin de procéder à des contrôles inopinés.

➤ Positionnement horaire

Monsieur Guy JALET, Proviseur du Lycée Cugnot à Chinon demande s'il est possible de retarder d'une dizaine de minutes, le départ du train Chinon de 17h38. Les cours se terminant, en effet, à 17h30, il n'est pas possible pour les lycéens d'emprunter le train de 17h38. Ils doivent donc attendre le train de 18h30 ; ce qui engendre pour certains des ruptures de correspondance. Il demande si les futurs horaires sont déjà connus.

Monsieur Bruno MORIN informe que la commande régionale est stabilisée. L'horaire de ce train n'a pas changé, notamment pour conserver la correspondance avec un TGV. Il prend note de la demande mais craint, toutefois, que le décalage soit impossible du fait des contraintes de la circulation en voie unique et des enchaînements matériel.

Madame Armelle GAUDIN, Direction des Infrastructures et des Transports propose d'étudier le déplacement du dernier aller-retour par autocar Tours – Chinon.

Monsieur Franck HENNEBEL déplore qu'il n'y ait qu'un seul car le dimanche matin à destination de Tours à 10h03, et que ce car ait un temps de parcours de 1h15. Il demande pourquoi il y a une rupture des fréquences de train.

Monsieur Bruno MORIN répond qu'il y a peu de monde le dimanche matin sur cette ligne. Selon les derniers comptages, on comptabilise seulement deux voyageurs à la descente à Tours.

Il ajoute que c'est la conséquence d'une analyse entre les bénéfices pour les usagers et le coût de la desserte. Un train isolé le matin a un coût d'environ 50 000 €.

Madame Armelle GAUDIN indique que le temps de parcours du car ne peut être réduit.

Monsieur Franck HENNEBEL Maire adjoint de Chinon déplore la communication tardive des nouveaux horaires qui impactent à plus ou moins grande échelle le réseau de bus de Chinon (SITRAVEL), et notamment les correspondances vers Port Boulet. Il souhaite que SITRAVEL soit informé bien en amont du changement de service.

Il indique qu'un bus a été mis en place en fonction de l'horaire du train de 9h42 à Port Boulet le matin. Il était indiqué sur la fiche horaire que ce train circulerait jusqu'au 8 février 2013. Toutefois, ce train a circulé jusqu'en mai. La suppression de ce train n'a pas été annoncée. Il demande donc s'il s'agit d'un arrêt ponctuel ou d'une suppression.

Monsieur Bruno MORIN indique que ces informations vont être vérifiées.

Le train Tours-Saumur desservant Port Boulet à 9h42 a bien été supprimé le 8 février 2013. Ce train est également supprimé pour l'année 2014 pour cause de travaux sur la ligne, sauf pour les mois de juin à août.

Un usager signale que le samedi matin, les personnes qui travaillent n'ont que le train de 7h00.

➤ Accessibilité des gares

Un usager indique qu'à la gare de Ballan-Miré, le quai est bas par rapport à l'embarquement du train, ce qui ne facilite pas l'accès au train et rend le quai difficilement accessible et dangereux. Il rappelle que la demande est faite régulièrement depuis 2010.

Madame Laurence RETAILLEAU, Réseau Ferré de France, répond qu'a priori rien n'a été programmé pour le moment, mais elle va se renseigner plus précisément.

➤ Desserte

Un usager demande ce qui justifie l'arrêt à Joué-lès-Tours « Berthelot » des services routiers et non plus à la gare SNCF comme c'était le cas auparavant.

Madame Armelle GAUDIN répond que suite aux travaux du tramway, il a fallu mettre en place une nouvelle organisation. Toutefois, maintenant que les travaux sont terminés, les services routiers s'arrêteront de nouveau à la gare ainsi qu'à un nouvel arrêt (arrêt Gamard) qui se situera à 100 m du tramway et 500 m de la gare. La mise en place de cette nouvelle organisation est prévue le 14 décembre avec le nouveau service.

Monsieur Jean-Michel BODIN demande si cette nouvelle organisation peut être mise en place avant le 15 décembre.

Madame Armelle Gaudin signale que l'information des usagers est importante et que cela n'a pas encore été fait.

Monsieur Jean-Luc BIENVAULT confirme que la modification est prévue au changement de service du 15 décembre. Toutefois, il informe que si personne n'y voit d'objection, la nouvelle organisation pourrait être mise en place dès lundi 7 octobre.

Monsieur Jean-Michel BODIN demande donc que la nouvelle organisation soit donc mise en place dès le lundi 7 octobre.

Sans questions supplémentaires, Monsieur Jean-Michel BODIN clôt la réunion en remerciant l'assemblée.

Liste des participants

CLAD de la ligne TER Tours-Chinon, 30 septembre à Azay-le-Rideau

Présents :

Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Bruno MORIN	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Armelle GAUDIN	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Johanne BUSIER	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Frédéric CHANTRE	Directeur Production TER Centre - SNCF
Jean-Luc BIENVAULT	Responsable de ligne - SNCF
Laurence RETAILLEAU	Responsable Unité Capacité Exploitation, Réseau Ferré de France
Sonia KLEIN	Réseau Ferré de France
Christophe HOURIOUX	Conseiller municipal de DRUYE
Géraldine GOUVERNAYRE	Correspondante Nouvelle République
Guy JALET	Proviseur du Lycée Cugnot
Esther GROSSET	Usager Azay-le-Rideau
Pascal VISCIERE	Adjoint au Maire de CHEILLE
Olivier PEZIERE	Conseiller municipal de RIVARENNES
Jean-Luc DUBOIS	Représentant Cheminots UNSA Tours-Ballan-Miré
Franck HENNEBEL	Adjoint au maire de CHINON Vice Pdt CC Rivière Chinon St Benoît
Régis LARRE	Représentant CGT Cheminots
Bernard LEROI	Adjoint au maire d'AZAY-LE-RIDEAU
Mathieu BESSON - COURMONT	Usager Tours-Chinon
Maryse BONVOISIN	Ex-Usager Tours-Chinon
Stéphanie IORIO	Usager Azay-le-Rideau
Fabrice BOURGOIN	Conseil général 37
Carole TATEOSSIAN	Usager Azay-le-Rideau / Joué-lès-Tours
Cyrille CONDO	Représentant CGT Cheminots
Sylvain TERRADE	Représentant CGT

Excusés :

Frédéric THOMAS	Président du Conseil Général d'Indre et Loire
Christiane RIGAUX	Conseillère Générale d'Indre et Loire
Agnès CHARDAC	Proviseure du Lycée Professionnel G.EIFFEL
Marie-Dominique BOISSEAU	Conseil général 37
Pascale BOUDESSEUL	Première Adjointe au maire de Ballan-Miré
Isabelle GAUDRON	Vice-Présidente du Conseil régional du Centre Adjointe au Maire d'AMBOISE Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Val d'Amboise
Jean-Pierre DUVERGNE	Maire de Chinon
Alain CARO	Chef du service Transports du Conseil Général d'Indre et Loire
Martine BELNOUE	Vice-Présidente du Conseil général d'Indre et Loire chargée de la Mobilité et de l'Aménagement Numérique
Marie-France BEAUFILS	Sénatrice-Maire de Saint-Pierre-des-Corps
Jean-Jacques FILLEUL	Sénateur d'Indre et Loire